AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ara.mutualite.fr

Pourquoi?

- Le mélanome arrive au 9ème rang des cancers les plus répandus en France
- La fréquence du mélanome est en augmentation
- Plus le mélanome est diagnostiqué précocement, plus il sera de bon pronostic
- L'exposition au rayonnement solaire ultraviolet et/ou aux séances d'UV artificielles reste la 1^{ère} cause de cancers cutanés dont fait partie le mélanome

Il est recommandé, pour certaines personnes, de se faire suivre régulièrement par un dermatologue.

Sources: OMS, INCa

Les effets du soleil sur notre corps





- Favorise la fabrication de la vitamine D nécessaire à la croissance et la fixation du calcium sur les os
- Favorise la guérison de certaines mala dies de la peau : psoriasis, eczéma...

Coup de soleil (brûlure au 1^{er} degré) L'ophtalmie : coup de soleil sur les yeux L'insolation ou coup de chaleur Photosensibilisation ou pigmentation

Dégénérescence de la rétine (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age : DMLA) Cataracte

Cancers cutanés: mélanomes et carcinomes Vieillissement prématuré de la peau

Attention: quelques minutes d'exposition par jour sur des zones du corps restreintes suffisent pour en ressentir ses effets positifs.

Le bronzage : il ne protège pas du vieillissement prématuré de la peau ou des cancers. Il est aussi le signe de l'agression du soleil sur la peau.

Adoptez les gestes simples...

Appliquer de la crème solaire avec un indice de protection adapté et consulter l'index UV du jour avant de vous exposer.



L'index UV de votre ville peut être consulté sur le site internet sunburnmap.com ou à partir du site de météo France : www.meteofrance.com.

- Ne pas s'exposer au soleil entre 12h et 16h (créneau horaire où les rayonnements UV sont les plus intenses) et **s'hydrater** tout au long de la journée
- Porter des vêtements protecteurs :
- un chapeau à bords larges couvrant les oreilles et la nuque
- des vêtements amples et foncés
- des lunettes de soleil qui assurent une protection de 99 % à 100 % contre les UVA et les UVB
- Renouveler l'application de <u>crème solaire</u> au minimum toutes les 2 heures, après chaque baignade et en cas de transpiration soutenue
- Profiter de l'ombre
- Ne pas s'exposer aux lampes à Ultraviolets (UV)

- Les rayons du soleil se réverbèrent sur le sable, sur l'eau et sur la neige Se protéger même à l'abri d'un parasol et même lors d'un jour très nuageux en montagne
- Eviter de porter du parfum quand on s'expose au soleil : il peut être responsable de photosensibilisation

Attention, des verres peuvent être de teinte foncée mais ils ne filtrent pas les UV!

La norme CE doit être obligatoirement mentionnée (étiquettes ou branches de lunettes).

L'indice UV doit être de 3 minimum et 4 lors d'activités de haute mon-

N'hésitez pas à faire appel au réseau des Opticiens Mutualistes pour vous conseiller. Liste des conseillers sur le site internet : http://www.lesopticiensmutualistes.fr

des travailleurs extérieurs En tant que travailleurs extérieurs, vous représentez un public particulièrement

exposé au soleil qui doit veiller à se faire suivre régulièrement par un dermatologue.

Attention si vous travaillez en montagne : * La neige réverbère 90 % des rayons du soleil!

• En altitude, les rayons sont plus puissants Tous les 1 000 mètres leur intensité augmente de 10 % Les rayons du soleil passent même par temps très nuageux : se protéger quand même!

Pour tous les travailleurs extérieurs, il est important de : S'hydrater suffisamment tout au long de la journée · Porter un chapeau couvrant les oreilles et la nuque * Porter des lunettes de soleil avec un indice de protection adapté au lieu où vous travaillez (en montagne indice plus élevé) • Mettre des vêtements couvrants et si possible foncés

S'appliquer de la crème solaire avec un indice de protection élevé et renouveler l'application régulièrement.

> Cette exposition a été réalisée et Philippe Leroy, opticien mutualiste.

...auprès des enfants

Les enfants ont une peau et des yeux plus fragiles et plus sensibles que les adultes. Jusqu'à l'âge de 6 ans, le cristallin n'est pas encore mature, il laisse passer jusqu'à 100% des rayons UV. Sans protection, des lésions oculaires peuvent apparaître.

- Ne pas exposer au soleil les nourrissons et surtout éviter de les exposer entre 12h et 16h
- Porter un chapeau à larges bords, une paire de lunettes de soleil avec un filtre anti UV et de la crème solaire avec un indice élevé (SPF 30 ou plus) à renouveler toutes les 2 heures
- Garder un T-shirt couvrant, épais, sec et de couleur sombre (les vêtements filtrent le soleil)
- Faire boire les enfants régulièrement et limiter la durée d'exposition

Protégez-vous! Pour toutes vos activités de plein air, pensez à vous protéger :







avec le concours de Dr C. Adam et Dr J. Martel, médecins dermatologues

e-Rhône-Alpes - Service Communication - Crédit Photos - Fotolia, 123 RF et Shutterstock - Mai 2017